

Repenser l'hébergement collectif à l'heure du Logement d'Abord

Mercredi 11 et jeudi 12 mars 2026 en présentiel + jeudi 11 juin 2026 matin en visio

Formation en partenariat avec :



S'inscrire à la formation

Contexte

Le développement du logement d'abord avec les logiques d'aller-vers, d'intervention dans le logement, d'accès direct de la rue au logement, vient également, depuis plusieurs années, questionner les hébergements collectifs. Comment l'intervention sociale peut-elle évoluer au sein des murs ? Comment articuler les enjeux de libertés fondamentales et individuelles avec ceux du collectif ? Comment associer les personnes aux évolutions et règlements ? Comment les lieux d'hébergement collectifs peuvent-ils aussi devenir des lieux repères ? Autant de questions qui traversent les hébergements collectifs et peuvent aujourd'hui trouver de nouveaux éclairages.

L'objectif de la formation est de soutenir et accompagner les professionnel.le.s de l'hébergement collectif souhaitant faire évoluer leur offre d'accueil ou d'accompagnement, leurs pratiques, en lien avec les évolutions actuelles liées au Logement d'Abord.

Par des apports réflexifs et des outils concrets, il s'agit également d'identifier les paradoxes de ces structures et les marges de manœuvre possibles afin d'aller vers un accueil plus digne et bienveillant

Objectifs

- Comprendre l'environnement législatif sur la continuité de l'hébergement et les droits des personnes hébergées en collectif
- Connaître les différentes définitions de l'autonomie et leur signification (« autonomie-indépendance » et « autonomie-interdépendance »)
- Comprendre l'approche par le rétablissement et maîtriser l'outil « plan de rétablissement »
- Maîtriser l'approche par le travail social palliatif
- Maîtriser l'outil « Cheminements » en l'adaptant aux besoins de son service

Tarifs

Adhérent : 580 €/inscrit

Non adhérent : 700 €/inscrit



Publics visés

Directeurs, cadres intermédiaires, travailleurs sociaux (ES, ASS, ME, etc.) ou non (agents d'accueil, surveillants de nuit etc.), bénévoles, administrateurs de structures proposant de l'hébergement social sous forme collective ou semi-collective



Durée

2.5 jours, 17h



Prérequis

Aucun



Formateur

Cédric Sadin-Cesbron, responsable formation supérieure et recherche à Ocellia



Lieu

FAS AURA 63 rue Smith 69002 Lyon



Evaluation des acquis

Questionnaire d'évaluation
Attestation de réalisation de la formation



Accessibilité

Votre situation nécessite des aménagements particuliers ?

Si oui, merci de nous en informer dès que possible afin d'envisager des modalités pédagogiques et techniques adaptées
=> christele.hervagault@federationsolidarite.org

Repenser l'hébergement collectif à l'heure du Logement d'Abord

Programme

Jour 1

Contexte et législation

- Le contexte législatif : la continuité de l'hébergement / le déploiement du logement d'abord et ses conséquences pour l'hébergement
- Présentation de l'enquête « Habiter en CHRS » et observations issues de l'enquête

Apports conceptuels

- La norme du provisoire et législation des fins de prise en charge
- La notion de droit à habiter
- La redéfinition de la notion d'autonomie
- Le travail social palliatif
- L'approche orientée rétablissement et mise en pratique du plan d'action de rétablissement

Moyens et méthodes

- Alternance entre apports théoriques (50%) et activités pratiques (50%)
- Temps de réflexion et de travail en petits groupes
- Méthodes pédagogiques interactives et ludiques (les 5 chaises, le speedboat etc.)
- Mise en pratiques des outils « Cheminements » et « Plan de rétablissement »

Jour 2

Les questions de temporalité

- L'outil « Cheminements » : présentation et mise en pratique
- Le modèle du Centre d'Habitat et de Ressources Sociales
- Le besoin d'un accompagnement modulable

L'accompagnement social en individuel et collectif

- L'approche de l'addictologie par la Réduction des Risques et des Dommages et exemples de mise en pratique (RdRD alcool).
- Les interdits des règlements vs le milieu ouvert (intimité, consommations...)
- La question de la participation et de la répartition du pouvoir de décision

Jour 3 - Matin en visio

Un temps de bilan/capitalisation est proposé 3 mois après la formation : rappel des notions et outils abordés, puis prises de parole par les participants : quels impacts de la formation dans leurs pratiques professionnelles ? Ont-ils commencé à mettre en place de nouveaux outils ou de nouvelles dispositions ? Si oui, ont-ils rencontrés des obstacles ? Ont-ils identifié des leviers à partager aux autres participants ?